



La French Tech Alpes
Enquête relative à la dynamique des
jeunes entreprises innovantes du sillon alpin

CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL D'OFFRES

Le 25 AVRIL 2024

I/ Présentation du contexte et des enjeux

La French Tech Alpes est l'une des 17 Capitales labellisées French Tech en France, dont la mission est de participer au développement des start-up et au rayonnement de l'économie du numérique, des nouvelles technologies et de l'innovation du sillon alpin.

Cette association portée par un collectif d'entrepreneur.e.s, fédère 5 territoires : Annecy, Chambéry, le Genevois français, Grenoble et Valence-Romans.

Fort de plus de 700 membres, elle rassemble les entreprises innovantes (startups, PME/ETI et grands groupes) de tous les secteurs : numérique, industrie, santé, énergie, mobilité, retail, outdoor, tourisme, éducation, agriculture... ainsi que les acteurs de l'écosystème dans lequel elles gravitent.

Depuis 2021, la French Tech Alpes, en partenariat avec les collectivités territoriales de Grenoble - Alpes Métropole, de Valence Romans Agglo, de Chambéry Grand Lac Économie et du Grand Annecy, réalise un Panorama des start-up et entreprises innovantes du sillon alpin.

L'objectif ? Mieux connaître les start-up pour mieux comprendre la manière dont elles évoluent et ce sur différents axes de développement (activités, financement, international, recrutement etc.).

Grâce à la participation des entreprises et à la mobilisation de l'ensemble des partenaires, un portrait inédit de l'écosystème est dressé annuellement afin de donner une image plus précise de la réalité des start-up de nos territoires.

II/ Objet de l'appel d'offres et de la mission

L'objet de cet appel d'offre est de réaliser la troisième édition du Panorama des start-up et jeunes entreprises du sillon alpin. Cette étude a pour objectif d'avoir une image précise de qui sont les start-up implantées sur le sillon alpin, leurs caractéristiques (secteur d'activité, marché, leur produit/service), leur développement, leur financement, leurs effectifs et recrutement, leur accompagnement et leurs besoins...

Cette mission s'appuiera sur quatre phases :

- une première phase de mise à jour de la base de données et des contacts existants ;
- une seconde phase de réalisation du questionnaire, de diffusion et de relances ;
- une troisième phase de traitement et analyse des résultats ;
- une quatrième phase de restitution des résultats.

III/ Éléments utiles

III.1/ Planning d'études

Le démarrage de la mission est prévu pour la semaine du 13 mai 2024 pour un rendu d'étude début septembre 2024.

III.2/ Maître d'ouvrage et partenaires

La French Tech Alpes est maître d'ouvrage de la prestation.

Le prestataire associera pour la réalisation de la mission les partenaires suivants :

- Invest in Grenoble Alpes (Grenoble Alpes Métropole) ;
- Grand Annecy ;
- Chambéry Grand Lac économie ;
- Valence-Romans Agglo ;
- les entités locales de la French Tech Alpes (Valence-Romans, Grenoble, Chambéry, Annecy et le Genevois français) ;
- les structures d'accompagnement et de financement de l'innovation sur les territoires concernés.

Les modalités de concertation seront définies préalablement avec le maître d'ouvrage.

IV/ Budget de l'étude

L'enveloppe prévisionnelle est estimée à 6 000 euros (HT) pour la globalité de l'étude.

V/ Étude(s) et documentation disponible(s)

- Panorama des start-up et jeunes entreprises innovantes éditions 2020-2021-2022-2023
- Base de données et de contacts existante (environ 700 entreprises)

VI/ Conditions de remise de l'offre

VI.1/ Compétences requises et références

L'étude pourra être menée par un prestataire unique ou un groupement de prestataires réunissant l'ensemble des expertises techniques, juridiques, administratives et financières pour des missions comparables d'études socio-économiques.

VI.2/ Contenu de l'offre à remettre

L'offre comprendra les pièces suivantes :

- une note détaillée de la méthodologie proposée, les moyens techniques et humains et leur(s) domaine(s) d'expertise(s) proposé(s) ;
- une proposition de prix détaillée pour les 4 phases précitées à l'article II ;
- des références pour des prestations comparables ;
- un planning d'étude.

VI.3/ Critères de sélection des offres

L'offre retenue pour la réalisation de cette étude sera l'offre la plus avantageuse au regard des critères de sélection suivants :

- **la valeur technique de l'offre à hauteur de 60%** (évaluée en fonction des références pour le même type de prestation, la méthodologie, les moyens techniques et humains proposés, du planning) ;
- **le prix à hauteur de 40%.**

VI.4/ Délais et conditions de remise des offres

Les candidats pourront remettre l'ensemble de leur offre par mail **avant le vendredi 3 mai à 12h** à l'adresse suivante : contact@ftalps.com